



## Municipalité de Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River

Le 11 janvier 2006

Madame Anne-Lyne Boutin  
 Coordonnatrice du secrétariat à la commission  
 Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
 575, rue St-Amable, bureau 2,10  
 Québec (Québec)  
 G1R 6A6

*Objet : projet de parachèvement de l'autoroute 35 entre la  
 Frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu*

Madame,

Suite à votre demande et tel que requis, nous désirons vous apporter les précisions  
 suivantes relativement au sujet mentionné en rubrique.

### BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES :

Nous désirons porter à votre attention le fait que notre Bureau d'Informations  
 Touristiques emploie quatre étudiant(e)s durant l'été. Ces étudiants demeurent dans notre  
 région et nous priorisons, bien sûr les gens de notre municipalité. C'est un service  
 essentiel et très apprécié des touristes. Nous aimerions le conserver.

### IMPACT ÉCONOMIQUE POUR NOS COMMERÇANTS :

Nous avons interrogé la plupart de nos propriétaires commerçants de notre municipalité.  
 Tous sont d'accord pour dire qu'ils perdront un gros pourcentage de leur clientèle dû à ce  
 projet.

### *Restaurant La Suisse Auberge Inn :*

Ce propriétaire a de la difficulté à évaluer le pourcentage de perte. Il est persuadé  
 de perdre beaucoup de clients étant donné qu'une grande partie de sa clientèle  
 sont des américains qui en plus de profiter du restaurant, décident d'héberger.  
 Avec la venue de l'autoroute, selon lui, les gens n'arrêteront plus chez lui.

### *Restaurant chez Pépé :*

Selon M. Jean-Pierre Duval, propriétaire, ses pertes sont estimées à environ 30%.  
 Il a beaucoup de clients camionneurs américains qui selon lui, n'arrêteront plus et  
 continueront plus loin, et ce, sans compter l'absence des touristes durant les fins  
 de semaine.



*Garage Messier :*

Pertes d'environ 10%

*Garage Réjean Raymond :*

Pertes d'environ 10%

*Motel Le St-Pierre :*

Selon M. Robert Sagala, propriétaire, l'estimation est difficile à évaluer. Ce dernier prévoit un bon chiffre d'affaires durant la construction, mais au moment de l'arrêt des travaux, il s'attend à envisager la fermeture de son motel.

*Magasin général de Pike-River :*

De l'avis de la propriétaire, elle estime ses pertes d'opérations à environ 70%. La majorité de sa clientèle est américaine. C'est donc une certitude qu'avec la nouvelle autoroute, celle-ci devra fermer ses portes.

En conclusion, en ce qui a trait à la survie des commerçants de notre municipalité, nous sommes assurés que la plupart devront cesser leurs opérations malgré eux. Cette autoroute fera en sorte que notre municipalité en sera une presque fantôme.

#### IMPACT ÉCONOMIQUE POUR NOS AGRICULTEURS :

Qu'arrivera-t-il à nos agriculteurs qui perdront des hectares de terre lesquels seront enclavés avec la construction de cette autoroute? Entre autres, pour un de nos agriculteurs, cela représente 57 hectares. C'est inacceptable.

Qu'arrivera-t-il avec les hectares qui seront inaccessibles pour eux? Est-ce qu'ils vont continuer à payer des taxes sur des terres qu'ils ne peuvent pas exploiter?

Pour ces raisons, à ce jour, la municipalité a estimé une perte d'exploitation agricole de plus de 110 acres ce qui représente une baisse de revenus de taxes d'environ 25 000\$ annuellement.

*Voie de contournement DA-59, figure 4 :*

Vous nous demandez de donner nos commentaires. Et bien, sachez que ce n'est absolument pas plausible de penser à faire cette voie. Elle empiète dans la seule zone blanche que la municipalité peut envisager de développer. Donc, vous comprendrez que pour nous c'est inacceptable.

#### SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Nous aimerions porter à votre attention le fait qu'à plusieurs reprises nous avons communiqué par écrit avec le Ministère des transports et ce, depuis 1998, pour leur demander d'entretenir la route 133 adéquatement. Chose qui n'a jamais été faite.



Dans l'éventualité que la route 133 soit entretenue comme elle le devrait, nous pourrions continuer à utiliser cette route. Les sommes dépensées pour ce faire seraient de beaucoup inférieures à celles prévues pour la construction de l'autoroute.

Dans la municipalité de Pike-River, à ce jour, aucun accident survenu n'a nécessité l'avis d'un coroner à l'effet que notre route était dangereuse ou qu'elle nécessitait des travaux majeurs.

Si nous avons par exemple :

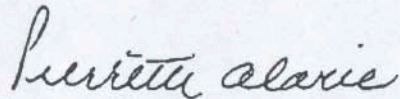
1. une route entretenue régulièrement;
2. une vitesse contrôlée;
3. une surveillance policière accrue, car maintenant elle laisse à désirer;
4. des accotements acceptables;

tout le monde serait heureux.

En consultant les mémoires déjà déposés, vous réaliserez que nos citoyens appréhendent cette autoroute car, vraiment, seul le commerce extérieur pourrait être gagnant et à quel prix??? Le commerce extérieur se passe de plus en plus aux douanes de Lacolle.

Doit-on payer ce prix pour réaliser que l'impact sera vraiment mineur. Est-ce la peine de détruire une si belle région pour si peu???

À vous de répondre...



Pierrette Alarie, mairesse  
Municipalité de Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River